



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres  
le mardi 28 octobre 2025, à 19 h,  
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

**Présents :** Denis Landry, maire  
Michel Haché, conseiller général  
Suzanne Thériault, conseillère générale  
Cathy Paulin, conseillère quartier 1  
Etienne Cormier, conseiller quartier 2  
Albert Lagacé, conseiller quartier 3  
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4  
Danny Comeau, conseiller quartier 5  
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière  
Amyka Richard, adjointe administrative/accueil et communautaire

**Absents :** Poste vacant, conseiller quartier 6  
Jessica Thériault, greffière adjointe

### 1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 03 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### 2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

### 3. Déclaration de conflit d'intérêts

La conseillère Nathalie Mallais Comeau déclare conflit d'intérêt pour l'item 9.12.  
Le conseiller Michel Haché déclare conflit d'intérêt pour les items 9.10 et 9.11.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-105**

*Page 1 sur 11*

#### Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | [info@mdht.ca](mailto:info@mdht.ca)

**5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2025**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-106**

**6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1er octobre 2025**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-107**

**7. Affaires découlant du procès-verbal**

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

**8. Correspondance**

Aucune question ou commentaire de la part du Conseil.

**9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux**

**9.1. Rapport du comité plénier du 16 septembre 2025**

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du 16 septembre 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

**9.2. Rapport du comité plénier du 21 octobre 2025**

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du 21 octobre 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

**9.3. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat, ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal**

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Cathy Paulin que le conseil municipal se réunisse à huis-clos conformément à l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-108**

*Les membres du conseil sortent de la salle de réunion et le huis clos débute à 19 h 15.*

**Discussion à huis clos**

*Le sujet visé par cet item a été discuté selon l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.*

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le huis clos cesse.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-109**

*Le huis clos cesse à 19 h 26.*

**9.4. Lecture intégrale du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres**

CONSIDÉRANT QUE la première et deuxième lecture du titre ont été faites;

CONSIDÉRANT QUE l'article 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*, qui permet de lire un sommaire de l'arrêté au lieu de l'intégralité a été respecté;

Le conseiller Michel Haché fait donc la lecture intégrale de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres;

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par le conseiller Danny Comeau que l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres, dont la lecture intégrale a été faite, soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-110**

**9.5. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres**

CONSIDÉRANT QUE la première et deuxième lecture du titre ont été faites, ainsi que la lecture intégrale;

Le conseiller Albert Lagacé fait donc la troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres, dont la lecture du titre uniquement a été faite, soit adopté en troisième lecture.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-111**

#### **9.6. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le FACL**

Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme*

Sujet : Dossier de rezonage concernant le Fond pour accélérer la création de logements (FACL) – Secteur Paquetville

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par la Municipalité des Hautes-Terres et que cette demande a pour but *d'encourager et de faciliter la construction de logements.*

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage tel que recommandé par le CRP;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 25 novembre 2025 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault, à Paquetville NB, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-112**

#### **9.7. Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le FACL**

Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme*

Sujet : Dossier de rezonage concernant le Fond pour accélérer la création de logements (FACL) – Secteur St-Isidore

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par la Municipalité des Hautes-Terres et que cette demande a pour but *d'encourager et de faciliter la construction de logements.*

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Michel Haché,

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :**

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage tel que recommandé par le CRP;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 25 novembre 2025 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault, à Paquetville NB, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-113**

**9.8. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du village**

Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme*

Sujet : Modification de zonage – 244, rue des Érables, Paquetville  
(PID 20781985)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par l'Érablière du village et que cette demande a pour but de *permettre l'exploitation d'une érablière commerciale incluant un restaurant et la location de salle pour des réceptions*;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :**

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage tel que recommandé par le CRP;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;

- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 25 novembre 2025 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault, à Paquetville NB, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-114**

**9.9. Nomination d'un comité de sélection pour le poste de direction générale et greffier/greffière**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une correspondance officielle de la part de la directrice générale et greffière informant de sa démission;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.a. de l'arrêté 2024-06 arrêté sur les fonctions et attributions de la direction générale de Municipalité des Hautes-Terres et que la Politique de Ressources humaines stipule qu'un comité de sélection doit être mis en place pour l'embauche de la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection doit être composé du maire et de deux membres du conseil, tel que stipulé dans la Politique de Ressources humaines;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault que le maire Denis Landry, le conseiller Danny Comeau et le conseiller Michel Haché, soient nommés au comité de sélection pour le poste de direction générale et greffier/greffière, ainsi que la conseillère Cathy Paulin soit nommée comme remplaçante en cas de besoin.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-115**

*Le conseiller Michel Haché s'absente de la salle de réunion à 19 h 46 en raison de son conflit d'intérêt.*

**9.10. Plan de lotissement pour la subdivision Sonier**

CONSIDÉRANT QUE le plan de lotissement proposé pour le projet de logements supplémentaires pour l'Association de logements et d'alimentation de St-Isidore a été approuvé par le Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne le 15 octobre 2025;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Danny Comeau qu'en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme du N.-B.*, le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres donne son consentement au présent lotissement.

Adopté à l'unanimité

**Résolution no 2025-10-116**

**9.11. Demande de lots supplémentaires pour phase 2 de l'Association de logement et d'alimentation de St-Isidore**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande de la part de l'Association de logement et d'alimentation de St-Isidore relativement à la phase 2 de leur projet de logement;

CONSIDÉRANT QUE cette demande concerne l'obtention de deux lots supplémentaires, soit le 2024-16 qui n'avait pas été réclamé au premier transfert, et le 2025-17, ainsi que le paiement des frais de lotissement pour la création des nouveaux lots 2025-17 à 2025-20;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le conseil municipal approuve le transfert des lots 2024-16 et 2025-17 à l'Association de logement et d'alimentation de St-Isidore, aux mêmes conditions que les lots précédemment cédés, et assume les frais de lotissement pour le plan mentionné.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-117**

*Le conseiller Michel Haché revient dans la salle de réunion à 19 h 57. La conseillère Nathalie Mallais Comeau s'absente de la salle de réunion à 19 h 57 en raison de son conflit d'intérêt.*

**9.12. Demande d'aide financière pour logements de Patrick Morin**

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention financière fut reçue de la part de Patrick Morin pour les étapes préliminaires de trois projets de construction de cinq logements à Paquetville;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau que l'on accepte d'offrir une subvention unique de 7 500 \$ au promoteur Patrick Morin pour aider à couvrir les frais d'études environnementales et autres frais afférents à la construction pour son projet de trois bâtiments de chacun 5 logements.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-118**

*La conseillère Nathalie Mallais Comeau revient dans la salle de réunion à 20 h 01.*

**9.13. Demande de contribution à la campagne de financement de l'Académie Ste-Famille**

CONSIDÉRANT QU'une demande fut reçue de la part du Centre Socioculturel Académie Sainte-Famille relativement à sa campagne de financement ayant pour but la revitalisation de cette installation historique;

CONSIDÉRANT QUE le montant demandé est de 10 000 \$, soit par un versement unique, ou réparti sur deux ou trois ans, soit 2026-2027-2028;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Michel Haché que l'on offre un don unique de 2 000 \$ en 2026 pour le projet de revitalisation de l'Académie Sainte-Famille.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-119**

**9.14. Signalisation de la municipalité**

CONSIDÉRANT QUE lors de la réunion ordinaire du 27 mai 2025, le conseil municipal avait identifié la signalisation de la municipalité comme étant l'une des principales priorités à travailler dans les prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE le sujet a été discuté aux réunions du comité plénier de juin, de septembre et d'octobre;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que l'on mandate la direction générale à :

- a) monter des propositions pour une affiche annonçant la bienvenue à chacune des délimitations des localités de la municipalité, soit pour 61 emplacements au total, avec un format similaire en grandeur à l'affiche de bienvenue précédemment installée aux entrées de la municipalité;
- b) lorsque le conseil aura choisi un modèle lui satisfaisant, à procéder à une consultation par la page Facebook, du site web et du journal de la municipalité pour récolter les commentaires des citoyens à propos du modèle choisi, et;
- c) proposer comment il serait possible de financer le projet évalué à environ 180 000 \$.

Refusé à l'unanimité

**Résolution no 2025-10-120**

CONSIDÉRANT QUE lors de la réunion ordinaire du 27 mai 2025, le conseil municipal avait identifié la signalisation de la municipalité comme étant l'une des principales priorités à travailler dans les prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE le sujet a été discuté aux réunions du comité plénier de juin, de septembre et d'octobre;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau que l'on mandate la direction générale à :

- a) consulter un graphiste afin de monter des propositions pour une affiche annonçant la bienvenue à chacune des délimitations des localités de la municipalité, soit pour 61 emplacements au total, avec un format similaire en grandeur à l'affiche de bienvenue précédemment installée aux entrées de la municipalité;
- b) lorsque le conseil aura choisi trois modèles lui satisfaisant, à procéder à une consultation par la page Facebook, du site web et du journal de la municipalité ainsi que des consultations publiques dans chacun des quartiers pour récolter les commentaires des citoyens à propos des modèles et;
- c) proposer comment il serait possible de financer le projet évalué à environ 200 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-121**

**9.15. Proclamation du mois de l'ergothérapie**

ATTENDU QU'octobre est reconnu partout au Canada comme le mois de l'ergothérapie, une occasion de célébrer le rôle essentiel des ergothérapeutes dans le soutien à la santé, à l'autonomie et au bien-être ;

ATTENDU QUE les ergothérapeutes aident les personnes de tout âge à participer aux activités qui comptent le plus pour elles, qu'il s'agisse de se rétablir d'une maladie ou d'une blessure, de supporter le quotidien des enfants à l'école, de permettre aux personnes âgées de vieillir en toute sécurité à domicile ou d'adresser les problèmes de santé mentale et les maladies chroniques;

ATTENDU QUE leur travail renforce nos collectivités en favorisant une vie plus saine, plus inclusive et plus résiliente pour tous;

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par le conseiller Albert Lagacé que la Municipalité des Hautes-Terres proclame le mois d'octobre mois de l'ergothérapie. Reconnaissons et remercions les ergothérapeutes pour l'impact significatif qu'ils ont chaque jour dans notre communauté.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-10-122**

**9.16. Participation au symposium sur le harcèlement de l'AFMNB**

CONSIDÉRANT QUE l'Association Francophone des Municipalités du Nouveau-Brunswick tiendra un symposium sur le harcèlement le vendredi 14 et le samedi 15 novembre 2025, au Centre des congrès de Fredericton;

Il est proposé par le conseil Michel Haché et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le maire Denis Landry et le conseiller Albert Lagacé participent au symposium sur le harcèlement organisé par l'AFMNB, le 14 et 15 novembre prochain, au Centre des congrès de Fredericton.

Adopté à l'unanimité.

#### Résolution no 2025-10-123

#### 10. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- La conseillère Cathy Paulin souligne la victoire de l'équipe de soccer masculine regroupant les écoles de St-Isidore et de Paquetville aux jeux régionaux, et mentionne que cette équipe a été sélectionnée pour les Jeux de l'Acadie. Elle précise que l'équipe est dirigée par deux entraîneurs citoyens de la municipalité. Le conseiller Danny Comeau ajoute qu'il est encourageant de voir les localités collaborer main dans la main.
- La directrice générale souligne que la greffière adjointe Jessica Thériault a obtenu son certificat pour la réussite du programme de formation en gestion municipale. Le maire la félicite, mentionnant qu'elle attend une petite fille pour décembre.
- Le conseiller Michel Haché demande s'il est possible de publier l'ordre du jour et le calendrier des réunions sur le site web et la page Facebook de la municipalité. Il ajoute que concernant les lignes jaunes dans les rues secondaires, la municipalité respecte les règles de la province, mais demande quand une politique locale sera adoptée. Il suggère également que les abréviations utilisées lors des réunions, comme FACL, soient écrites au complet pour que les citoyens puissent mieux comprendre.
- Le conseiller Étienne Cormier remercie l'administration d'avoir fait les démarches pour retirer les deux affiches de construction sur la route 135, présentes depuis le début de l'été.

#### 11. Présentations et interventions du public

Les sujets apportés par le public furent principalement en lien avec l'affichage des localités, la modification de zonage pour l'érablière du Village, et divers points suggérés pour améliorer la communication municipale.

Plusieurs citoyens ont exprimé leurs opinions au sujet des affiches de St-Isidore, certaines personnes soulignant le désir d'avoir une signalisation à la hauteur de ce qui existait avant la réforme, tandis que d'autres ont mentionné leur opposition à investir des montants importants dans ce projet en raison des impacts possibles sur la fiscalité municipale. D'autres citoyens ont suggéré que des options soient présentées au public avant toute décision finale, et ont rappelé l'importance de concevoir une affiche de qualité avec l'aide d'un graphiste. Il a également été mentionné que la Municipalité pourrait s'inspirer d'autres localités, comme Bois-Joli, pour la conception de ses panneaux.

Un citoyen a profité de son intervention pour souligner le 103e anniversaire de madame Évangéline Savoie de Rang-St-George, doyenne de la municipalité.

## **12. Ajournement**

La conseillère Nathalie Mallais Comeau propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 28.

Denis Landry  
Denis Landry  
Maire

Nathalie Breau  
Vanessa Haché Breau  
Directrice générale/Greffière





## ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres  
le mardi 28 octobre 2025, à 19 h,  
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2025;
6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025;
7. Affaires découlant du procès-verbal;
8. Correspondance;
9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :
  - 9.1. Rapport du comité plénier du 16 septembre 2025;
  - 9.2. Rapport du comité plénier du 21 octobre 2025;
  - 9.3. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat, ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal;
  - 9.4. Lecture intégrale du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres;

... 2

**Municipalité des Hautes-Terres**

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | [info@mdht.ca](mailto:info@mdht.ca)

- 9.5.** Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres;
- 9.6.** Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le FACL;
- 9.7.** Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le FACL;
- 9.8.** Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du village;
- 9.9.** Nomination d'un comité de sélection pour le poste de direction générale et greffier/greffière;
- 9.10.** Plan de lotissement pour la subdivision Sonier;
- 9.11.** Demande de lots supplémentaires pour phase 2 de l'Association de logement et d'alimentation de St-Isidore;
- 9.12.** Demande d'aide financière pour logements de Patrick Morin;
- 9.13.** Demande de contribution à la campagne de financement de l'Académie Ste-Famille;
- 9.14.** Signalisation de la municipalité;
- 9.15.** Proclamation du mois de l'ergothérapie;
- 9.16.** Participation au symposium sur le harcèlement de l'AFMNB;
- 10.** Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
- 11.** Présentations et interventions du public;
- 12.** Ajournement.



## AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

---

### **Procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2025 :**

- **Circulation sur la rue des Érables**  
Les travaux sur la rue sont terminés et la signalisation a été modifiée.
- **Autorisation de nettoyage – lieu inesthétique ou dangereux – NID 20053278**  
Le propriétaire a déposé une demande d'appel au comité d'appel pour les lieux inesthétiques et dangereux, ce qui suspend les démarches jusqu'à la prise de décision du comité. Le cas sera entendu par le comité dans les prochaines semaines.
- **Autorisation de nettoyage – lieu inesthétique ou dangereux – NID 20812996**  
Le propriétaire a déposé une demande d'appel au comité d'appel pour les lieux inesthétiques et dangereux, ce qui suspend les démarches jusqu'à la prise de décision du comité. Le cas sera entendu par le comité dans les prochaines semaines.

### **Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 :**

- **Changement des numéros de voirie de la rue Bellechasse**  
La correspondance nécessaire a été envoyée aux résidents de la rue et ils remettent leur formulaire pour obtenir leur nouvelle plaque bleue.

### **Suivis ou demandes de renseignements ultérieurs :**

- **École de Saint-Sauveur**  
L'appel d'offres pour la vente est ouvert jusqu'au vendredi 14 novembre.
- **Services de télécommunications**  
Le gouvernement provincial a fait l'annonce d'une nouvelle tour dans la région de St-Sauveur.
- **Achats pour le service d'incendie**  
Ceci sera rapporté au conseil dès que les états financiers 2024 seront adoptés.



## Liste de la correspondance reçue et envoyée d'octobre 2025

### Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
2025-09-19	M. Michael Rousseau Président et chef de la direction d'Air Canada	Serge Cormier Député fédéral Acadie-Bathurst	Aéroport de Bathurst
2025-09-19	Vanessa Haché Breau Directrice générale/Greffière	Association de soccer mineur des Hautes-Terres	Lettre de remerciement
2025-09-26	Municipalité des Hautes-Terres	L'honorable Aaron Kennedy	Examen du modèle de prestation de services régionaux
2025-10-01	Denis Landry Maire	Armel Lanteigne Chairman – Légion Royale Canadienne 56 Caraquet	Traverse piéton vétéran
2025-10-01	Monsieur Denis Landry Maire et les membres du conseil municipal	Vanessa Haché Breau Directrice générale/Greffière	Démission du poste de directrice générale et greffière
2025-10-02	Municipalité des Hautes-Terres Vanessa Haché Breau Directrice générale/Greffière	Denis Mallet – Directeur général François Paulin – Président du conseil d'administration Golf Pokemouche	Lettre de remerciement

### Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

2025-10-09	Municipalité des Hautes-Terres	AFMNB	Communiqué de presse Évaluation foncières 2026
2025-10-09	Monsieur Denis Landry Maire	L'honorable Chuck Chiasson	Réponse aux préoccupations relativement à la sécurité publique
2025-10-14	Monsieur Denis Landry Maire et les membres du conseil municipal	Irène McLaughlin Coordinatrice – Foyer de soins sans murs Villa St-Isidore et Villa St-Joseph	Invitation officielle Annonce du financement du foyer de soins sans murs
2025-10-14	Denis Landry Maire	L'honorable Aaron Kennedy	Lettre de revendication – Gel de l'évaluation foncière
2025-10-15	Municipalité des Hautes-Terres	Josée Jalbert Propriétaire, Resto-Bar Maujo	Demande de dérogation de zonage pour un nouveau commerce dans l'ancienne sucrerie Chiasson
2025-10-21	Monsieur Denis Landry Maire et les membres du conseil municipal	Sucrerie Chiasson (2018) Inc. Marc Chiasson	Demande d'explications concernant le refus d'autorisation d'ouverture de l'établissement au 244 rue des Érables Paquetville

### Correspondances envoyées

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
2025-10-07	Ghislain Landry	Municipalité des Hautes-Terres	Approbation d'initiatifs
2025-10-15	Les 34 propriétés de la rue Bellechasse	Municipalité des Hautes-Terres	Avis – Changement numéros de voirie rue Bellechasse
2025-10-20	Patrick Morin	Municipalité des Hautes-Terres	Confirmation de 2 <sup>e</sup> versement



## RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 16 SEPTEMBRE 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le mardi 16 septembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

### Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Denis Landry, maire	<i>Poste vacant, conseiller quartier 6</i>
Michel Haché, conseiller général	
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Jessica Thériault, adjointe admin./greffière adjointe	
Amyka Richard, adjointe admin.	

### Résumé de la réunion

#### Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h.

#### Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit.

#### Item 3 – Arrêté sur le service d'égouts sanitaires

La directrice générale explique aux membres du conseil que l'ébauche actuel se rapproche beaucoup du résultat final qui sera adopté. Elle explique ensuite que l'annexe pour le tableau des utilisateurs n'est pas encore finalisée mais que l'équipe est en train de s'assurer que tous les clients sont bien catégorisés. L'adoption ne pourra être finalisée lors de la prochaine réunion, car il y a quelques petites modifications à apporter mais il serait important que l'adoption de l'arrêté soit finalisé avant janvier.

## Item 4 – Suivi des trois priorités du conseil

### Item 4.1. – Signalisation de la municipalité

La directrice générale fait un retour sur le premier exercice fait lors de la réunion du comité plénier de juin, et il est conclu que les pancartes actuelles répondent à certains besoins, comme par exemple, délimiter le territoire et identifier les localités. Il existe tout de même un manque pour répondre à d'autres besoins en signalisation municipale.

Des idées sont suggérées pour ajouter de la signalisation municipale qui permettrait de répondre à tous les critères ressortis par les membres du conseil :

- Ajouter des pancartes dans les coeurs des communautés, en mettant l'accent sur les attraits de celle-ci, comme les lieux communautaires, un atout particulier, une phrase descriptive, etc.
- Ajouter de la signalisation directionnelle pour indiquer l'emplacement des lieux communautaires et diverses attractions de la communauté.
- Ajouter des fanions avec les événements ou les icônes importants de la communauté (Paquetstock, rallye VTT, festivals, Edith Butler, etc.).
- Utiliser la phrase Bienvenue à 'localité', fière communauté de la Municipalité des Hautes-Terres.
- Ajouter des panneaux descriptifs de l'histoire propre à chaque communauté, dans des emplacements publics, comme les parcs.
- Ajouter des panneaux contenant de l'information sur la municipalité dans les sites de boîtes aux lettres.

Parmi les commentaires de la discussion qui a suivie, nous notons :

- Il est souvent entendu que les citoyens aiment le style de pancarte installé dans la ville de Rivière-du-Nord.
- Aux critères ressortis par les membres du conseil, il faut ajouter les suggestions de la population qui ont été soulignés lors des dernières consultations publiques.
- Il sera nécessaire d'impliquer la population dans le processus.
- Des ébauches d'exemples ou des prototypes doivent être préparés.

### Item 4.2. – Accessibilité à la récupération des déchets dangereux, aux horaires de collecte et ramassage des gros déchets

En ce qui concerne les gros déchets en bordure de route, l'équipe municipale continue son travail de sensibilisation auprès de la population, soit par l'envoi de correspondance directement aux propriétés concernées, ainsi que par des publications dans le journal municipal. Pour la récupération des déchets dangereux, le travail effectué jusqu'à maintenant semble être un cul-de-sac, mais les efforts se poursuivent en collaboration avec la CSRPA pour trouver une solution. Les membres du conseil mentionnent qu'ils aimeraient explorer la possibilité d'organiser un centre de dépôt dans la municipalité.

### Item 4.3. – Promotion des produits locaux

Une première fête des récoltes a été organisée le 14 septembre dernier, qui fut un succès! Plusieurs produits locaux furent mis en valeur pendant cet évènement. Un marché de Noël

est présentement en préparation par un autre comité, ce qui sera une autre belle occasion de faire la promotion de produits locaux!

#### **Item 5 – Préparation pour la réunion ordinaire du 23 septembre 2025**

La directrice générale informe les membres du conseil des sujets qui se retrouveront à l'ordre du jour de la réunion ordinaire, notamment :

- La circulation sur la rue des Érables;
- Quelques lieux inesthétiques et dangereux;
- L'étude des objections pour la modification de l'arrêté de zonage pour le dossier de monsieur René Doucet.

#### **Item 6 – Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 20 h 27.



## RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 OCTOBRE 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le mardi 21 octobre 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

### Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Denis Landry, maire	<i>Poste vacant, conseiller quartier 6</i>
Michel Haché, conseiller général	Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Suzanne Thériault, conseillère générale	Danny Comeau, conseiller quartier 5
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	Jessica Thériault, adj. admin./greffière adjointe
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Amyka Richard, adjointe admin.	

### Résumé de la réunion

#### Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 01.

#### Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit.

#### Item 3 – Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le FACL

La directrice générale explique aux membres du conseil que les changements proposés visent à répondre aux exigences du FACL. Ces modifications ont pour objectif de faciliter et d'accélérer la construction de nouveaux développements immobiliers.

Elle présente plus en détail les onze changements prévus pour le secteur de Paquetville.

À la suite de la présentation, les commentaires suivants sont formulés :

Page 1 sur 4

#### Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | [info@mdht.ca](mailto:info@mdht.ca)

- Certains membres du conseil mentionnent qu'ils aimeraient avoir accès à une carte de zonage physique afin d'en faciliter la consultation. Celle-ci a également été diffusée à l'écran pour les membres du conseil et le public présent.
- Des questions ont été soulevées concernant les modifications liées au stationnement. Les explications fournies par la directrice générale ont permis aux membres du conseil de mieux comprendre le changement et les possibilités qui en découlent.

#### **Item 4 – Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le FACL**

La directrice générale informe les membres du conseil que cette demande repose sur les mêmes motifs que celle concernant la région de Paquetville. Toutefois, les changements proposés pour St-Isidore sont moins nombreux, puisque certains ajustements avaient déjà été effectués à St-Isidore et sont en vigueur dans cette région.

Elle présente ensuite en détail les cinq modifications prévues pour le secteur de St-Isidore.

À la suite de la présentation, les commentaires suivants sont formulés :

- Les membres du conseil soulèvent un questionnement concernant la divergence entre la nomenclature des zones de Paquetville et de St-Isidore. La directrice générale précise que cette différence sera corrigée lors de la révision complète du zonage de la ville, afin d'assurer une uniformité sur l'ensemble du territoire.

#### **Item 5 – Arrêté sur le service d'égouts sanitaires**

La directrice générale présente aux membres du conseil les modifications qui seront apportées à l'arrêté. Elle leur présente également une analyse comparative des unités d'usage entre les différentes villes avoisinantes et soumet une proposition adaptée aux utilisateurs de la Municipalité des Hautes-Terres.

Elle répond ensuite à une question soulevée par les membres du conseil lors d'une réunion antérieure, afin de confirmer si les changements allaient affecter plusieurs utilisateurs du service d'égout. Elle précise que six clients verront leur facture ajustée à la baisse, tandis que dix-neuf verront une augmentation. Elle souligne que ces ajustements visent à assurer une facturation plus équitable entre l'ensemble des utilisateurs de Paquetville et de St-Isidore.

À la suite de ces explications, le commentaire suivant est formulé :

- Une question est soulevée quant à savoir si les utilisateurs du service d'égout ont été informés de la hausse à venir de leur facture. La directrice générale indique que cela n'a pas encore été fait, l'arrêté n'ayant pas encore été adopté par le conseil.

#### **Item 6 – Autres arrêtés préparés pour révision**

La directrice générale informe les membres du conseil que trois autres arrêtés sont prêts à être révisés et présentés, soit celui concernant les carrières, celui relatif à la nuisance sonore ainsi qu'un arrêté qui sera présenté par la CSRPA concernant la taxe sur l'hébergement.

À la suite des échanges, il est convenu, considérant l'ordre du jour déjà chargé des prochaines réunions, que la révision et la présentation de ces arrêtés seront reportées à janvier 2026.

## Item 7 – Suivi sur les trois priorités du conseil

### Item 7.1. – Signalisation de la municipalité

La directrice générale fait un retour sur le premier exercice portant sur la signalisation municipale. Elle rappelle que les membres du conseil avaient exprimé le souhait d'installer de grandes affiches à l'entrée de chacune des localités de la municipalité. Elle précise qu'une telle initiative nécessiterait l'acquisition de 61 affiches et présente une estimation budgétaire d'environ 125 000 \$ pour l'achat des affiches, basée sur la grandeur actuellement utilisée à chaque entrée principale de la municipalité. Le même format serait appliqué pour toutes les localités. À ce montant s'ajouteraient une somme supplémentaire variant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ pour l'aménagement de certains sites.

La directrice générale souligne également qu'il sera nécessaire d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports et de l'Infrastructure, considérant l'installation d'affiches à l'entrée de chaque localité. Elle mentionne qu'il faudra aussi déterminer le type d'aménagement souhaité par les membres du conseil et prévoir l'entretien futur de ces installations.

La directrice générale présente également aux membres du conseil certains résultats issus des rencontres de quartier réalisées dans le cadre de la planification stratégique. Elle souligne que, selon les quartiers, l'importance accordée à l'affichage varie : pour certains, cette initiative se situait en 8<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> position dans leurs priorités. Le seul quartier qui a indiqué cette initiative comme priorité numéro 1 est le quartier 6.

À la suite de cette présentation, les commentaires et questionnements suivants sont soulevés :

- Les membres du conseil se demandent s'il serait pertinent de procéder à d'autres consultations publiques afin de recueillir l'avis des citoyens sur les affiches à installer.
- Ils souhaitent s'assurer que les localités de Paquetville et de St-Isidore soient en accord pour que les affiches soient uniformes sur l'ensemble du territoire, sans distinction de taille ou de format.
- Un questionnement est soulevé concernant la possibilité d'obtenir des fonds gouvernementaux. La directrice générale répond qu'aucune aide financière spécifique n'est présentement disponible, mais précise que si le projet inclut des affiches mettant en valeur des attraits touristiques, certains organismes pourraient être intéressés à y participer.
- Une demande est formulée afin d'obtenir une estimation de l'augmentation potentielle du taux de taxes qui pourrait découler de la réalisation du projet.

### Item 7.2. – Accessibilité à la récupération des déchets dangereux, aux horaires de collecte et ramassage des gros déchets

En ce qui concerne la récupération des déchets dangereux, la directrice générale informe les membres du conseil qu'un plan est prêt. Elle explique que, suite à une vérification avec la CSRPA, aucun point de collecte ne sera installé à l'intérieur des limites de la municipalité.

Toutefois, il serait possible de coordonner les collectes avec les dates prévues par la CSRPA et d'organiser des collectes dans chaque brigade de la municipalité.

Elle précise également que, lors d'une discussion avec un employé de la CSRPA, il lui a été indiqué que la liste des déchets dangereux a considérablement diminué au cours des dernières années. Compte tenu de cette situation, elle propose que, parallèlement aux collectes dans les brigades, des actions de sensibilisation supplémentaires soient menées auprès des citoyens. Elle mentionne également la possibilité de collaborer avec les quincailleries locales pour la récupération de certains déchets, un programme étant disponible gratuitement pour ces commerces.

Après présentation de ces arguments, elle demande aux membres du conseil s'il serait possible de clore cette priorité, ce à quoi ils donnent leur accord.

#### **Item 7.3. – Promotion des produits locaux**

Concernant la promotion des produits locaux, la directrice générale souligne qu'une première Fête des récoltes a eu lieu en septembre dernier et qu'un marché de Noël est en préparation pour décembre. Elle mentionne également la possibilité d'organiser des marchés au centre équestre ainsi que des marchés pour les artisans.

Elle demande aux membres du conseil s'ils souhaitent proposer d'autres initiatives. Elle explique que tout ajout pourrait être intégré au plan stratégique et, si le conseil est d'accord, cette priorité pourrait être considérée comme close. Ils sont d'accord.

#### **Item 8 – Préparation pour la réunion ordinaire du 28 octobre 2025**

La directrice générale informe les membres du conseil des sujets qui se retrouveront à l'ordre du jour de la réunion ordinaire, notamment :

- Trois modifications de zonage, qui seront présentées à chaque réunion au même stade de développement;
- Arrêté concernant le service d'égouts sanitaires;
- Plusieurs demandes d'aide financière ou de lots;
- Nomination d'un comité de sélection pour remplacer la direction générale.

#### **Item 6 – Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 20 h 17.